



Chères camarades,
Chers camarades,

Le ministère a lancé une concertation nationale sur l'École inclusive qui doit se terminer le 14 février 2019. L'axe 2 de cette concertation a pour thème "AESH, un métier attractif avec des perspectives d'avenir".

Au-delà des objectifs du titre, aucune mesure concrète ne semble être dans les pistes du ministère pour rendre effectif cet objectif que nous partageons.

La plupart de nos organisations syndicales ont été reçues en audience bilatérale et a pu constater que les seules pistes évoquées par le ministère sont :

- l'extension des missions des AESH au périscolaire voire à l'extrascolaire au prétexte de pouvoir leur permettre d'aller vers un temps plein. Ni la question de la grille salariale et du temps de travail, ni celle de l'évolution statutaire des AESH et de leur titularisation ne sont envisagées.
- la généralisation des dispositifs PIAL, qui en déconcentrant davantage encore la gestion des AESH risque d'accentuer la pression hiérarchique, de dégrader leurs conditions d'emploi, en multipliant leurs affectations et mutualisant toujours plus les moyens d'accompagnement.

Loin de déprécier et de faire avancer les droits des AESH, ces mesures risquent d'accentuer cette précarité.

Les groupes de travail avec les organisations syndicales initialement inscrits dans le calendrier ne semblent plus à l'ordre du jour ministériel et la concertation sur l'axe 2 se limiterait à une réunion bilatérale entre nos organisations et le ministère.

Pour faire avancer les droits des AESH, il nous semble nécessaire de pouvoir porter une expression commune des organisations syndicales et d'envisager un appel unitaire à la mobilisation.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous réunir en intersyndicale le 15 janvier à 17h dans nos locaux de la CGT Éduc'action, Salle FERC, 3e étage, noyau B.

En vous souhaitant de bons congés,

Très cordialement

Patrick Désiré